

Les vœux du Maire

Dimanche 8 janvier 2012

«Je vous remercie pour votre présence et vous souhaite la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie des vœux 2012. Je me suis, un moment, posé la question de savoir si l'organisation de cette cérémonie était bien raisonnable en cette période où faire des économies est dans tous les esprits. Les collectivités locales dépensent trop nous dit-on au sommet de l'Etat ! Un comble lorsque nous connaissons le montant de la dette de celui-ci et que nous, collectivités locales, sommes tenues de présenter chaque année un budget en équilibre et cela avec des dotations bloquées pour la deuxième année consécutive. Supprimer cette cérémonie revenait à supprimer une rencontre conviviale où nous nous retrouvons ensemble pour fêter la nouvelle année et je ne pense pas que ce soit un luxe dans ce monde qui isole, qui bouscule et qui laisse les plus faibles se démurer toujours davantage.

Le monde change, sommes-nous obligés pour autant d'en accepter les règles du jeu où la finance et « gagner toujours plus » nous sont proposés comme les seuls buts d'une vie. Quelle tristesse ! je suis persuadé que l'homme vaut bien mieux que cela, le bonheur se trouve dans des valeurs bien plus importantes qu'un triple A. Les valeurs de solidarité, de liberté, le bonheur de se retrouver en famille ou entre amis, une vie professionnelle digne et motivante, les loisirs où l'on prend le temps de se faire plaisir, c'est de tout cela, de cet équilibre que chacun d'entre nous a besoin. En cette nouvelle année 2012, année d'élection présidentielle, nous allons être sollicités pour le choix de la meilleure ou du meilleur candidat destiné à diriger notre pays. J'espère que cette campagne électorale sera digne, basée sur des débats d'idées bien sûr, où chacun pourra s'exprimer librement, en tenant compte des problèmes quotidiens que subissent les français !

Cette rencontre annuelle me permet de vous informer de la vie communale et des sujets évoqués en conseil municipal.

Revenons sur les réalisations de cette année 2011, où bien entendu, seuls les dossiers les plus importants sont évoqués.

Je reprendrai tout d'abord, les investissements prévus et non réalisés à ce jour tels que :

- l'agrandissement de la station d'épuration pour laquelle la Loi sur l'eau, nouvelle directive, engendre une nouvelle évaluation du coût des travaux, ce qui est ennuyant. Ce dossier est toujours d'actualité et j'espère le voir aboutir en 2012, si une autre réglementation ou une étude complémentaire ne vient pas le retarder.



Echange de vœux en présence d'André Viola, président du conseil général, du conseil municipal et de nombreux fanjuvéens



- Un autre dossier ayant pris beaucoup de retard, le lotissement prévu sur le secteur de Pomme Rose. Le début des travaux en 2011, correspond finalement à des études complémentaires. J'espère maintenant que cette phase préalable à travaux est terminée sachant que le permis de lotir déposé par Habitat audois a été validé en septembre 2011 et que l'appel d'offres aux entreprises pour les VRD (voies et réseaux divers) a été lancé.

- Afin d'agrandir la zone artisanale de La Confrérie, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle de 4.334 m² appartenant à la maison de retraite.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Par les entreprises

- Les travaux de nettoyage du pont et la réfection du mur de soutènement de la Place du Treil ont été réalisés par l'entreprise ECM, cela a également permis de sécuriser et de renforcer le mur.

- La façade et l'intérieur des Halles ont été rénovés par l'entreprise Map-Ter rendant ce lieu agréable tout en respectant l'identité historique préconisée par l'architecte des Bâtiments de France. L'ancien crépi monocouche à base de ciment a été remplacé par un crépi à la chaux.

- Une signalétique touristique a été mise en place sur les lieux de visites. 12 panneaux permettent à nos visiteurs de découvrir l'histoire du site, accompagnés de photographies donnant un ensemble tout à fait satisfaisant. La réalisation de cette signalétique a été confiée à la société Acter, et le suivi du dossier assuré par Françoise Paraire. Je reste persuadé que le tourisme est un facteur économique important pour notre village et petit à petit, sans faire trop de bruit ni de dépenses disproportionnées, nous avançons et continuons à le développer. Une signalétique intérieure des principaux sites sera installée par la suite.

- La commission chemins ruraux a défini les priorités concernant la mise en sécurité des chemins. Les travaux ont ensuite été réalisés par l'entreprise Bombail. D'autres chemins ruraux ont été recalibrés, les fossés refaits, un entretien nécessaire permettant aux engins agricoles d'accéder aux parcelles en toute sécurité.

Par l'équipe technique

Les travaux réalisés par notre équipe technique sont toujours plus variés. En effet, les réalisations importantes cette année sont la remise en état de la salle polyvalente avec application de peinture, diverses réfections à l'école, l'installation d'un abri en bois à l'école maternelle permettant le rangement des jeux, la création d'un nouvel hangar municipal.

Afin de réaliser les travaux d'égouttage, la pose des décorations de Noël, notre équipe doit suivre des formations obligatoires, ceci nous permettant de réaliser les travaux en autonomie et de ne pas faire appel à une entreprise extérieure. Parfois critiqués, mais souvent félicités, nos agents sont toujours là lorsqu'on a besoin de leurs services.

L'acquisition de matériel, un escalier pour le podium, un congélateur, un lave linge pour l'école maternelle, les tables et chaises au restaurant scolaire, dix panneaux d'affichage électoraux, un pupitre et divers petits matériels pour un montant global de 8.411€.

PARMI LES PROJETS 2012

- Les travaux d'investissement prévus au budget 2011, mise aux normes accessibilité mairie et accessibilité des toilettes publiques seront financés par une dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 25% du montant Hors Taxes et une subvention de 30% du Conseil général pour un montant global de travaux de 203.380 €. Concernant l'aménagement et la restauration du Poids

public 40% de subvention du conseil général pour un montant de 34.200 € de travaux.

Après plusieurs études, le projet d'aménagement des toilettes dans le bas du village sera réalisé en lieu et place des anciennes. Concernant l'aménagement de la Mairie, rien n'est encore décidé et le conseil municipal attend d'avoir tous les avis afin de retenir la meilleure solution, en tenant compte du fait que sur l'aménagement d'un bâtiment existant il n'est pas toujours possible de réaliser ce que l'on veut.

La création d'un escalier à la résidence Aulard (11.000 €) réalisé par un de nos jeunes artisans, Cyril Querol, est pratiquement terminée. Celui-ci permettra l'utilisation du parking situé en contre bas de la Résidence Aulard et de libérer ainsi, des places de stationnement sur ce secteur.

L'aire de jeux pour enfants située sur les abords du terrain de tennis va être réaménagée. Les premiers jeux ont déjà été achetés et la deuxième partie sera acquise prochainement. L'objectif de cette opération est de créer un lieu de rencontre où parents et enfants pourront se retrouver créant ainsi un lien nécessaire et utile, favorisant la communication. Ces jeux seront mis en place par notre équipe technique. 25.000 € sont prévus pour l'ensemble de l'aménagement.

Jumelage Fanjeaux-Caleruega. Cette année nous espérons finaliser le projet de voyage qui permettra d'accompagner une classe de l'école de Fanjeaux à Caleruega, village avec lequel nous sommes jumelés.

Ce projet important demande beaucoup d'investissement de la part des enseignants, des parents d'élèves, de l'association de jumelage, de la municipalité et des enfants. Je sais que notre directrice d'école, Marie Charlotte Charrin, est très attachée à ce projet et saura le mener à bien.

les travaux prévus et qui feront l'objet de demandes de subventions

- Mise aux normes en accessibilité des toilettes de la salle polyvalente
- Réfection du mur de soutènement du Seignadou
- Réfection du Calvaire à la montée du Christ
- Programme de réfection de la voirie village

Nous avons sollicité pour tous ces projets, d'un montant global de 98.400 €, l'aide du conseil général de l'Aude et de l'Etat.

Nous avons également déposé deux dossiers au Syndicat audois d'électrification, l'un concernant la réfection de l'éclairage public avenue de la Gare, l'autre pour le changement de l'éclairage au stade municipal. Si ce dernier est retenu par le Syndicat, les travaux seront financés sur deux exercices comptables afin de permettre l'intégration de la dépense (66.000 €) dans le budget.

La section d'investissement en dépenses et recettes s'équilibre à la somme de 652.950 € en augmentation de 8% par rapport à l'an dernier. Comme vous pouvez le constater, ce budget est maîtrisé et n'entraîne pas d'augmentation des différentes taxes. Nous maintenons un niveau

d'investissement élevé, qui permet à Fanjeaux d'évoluer, avec ses moyens, sans mettre en péril les finances pour le futur. Merci à François Passemar pour son travail sérieux et son sens des responsabilités ainsi qu'à la commission finance avec laquelle il travaille.

LA VIE COMMUNALE

Toutes les rues de notre village portent désormais un nom, certaines en avaient deux comme l'avenue Jean Loubes ou Avenue de la Gare et c'est la deuxième appellation qui a été retenue. D'autres rues n'avaient pas de nom comme celle qui sépare l'église de la Maison Gramont qui devient Rue Fanum Jovis, ou la place située devant le Monument aux Morts qui devient la Place des Anciens Combattants. La numérotation des habitations a été validée sur plan par la Poste et c'est Cyril Querol qui doit réaliser la fabrication des numéros en fer forgé. La pose sera effectuée par les agents techniques municipaux.

La maison de retraite fait partie maintenant du paysage fanjuvéen et je profite de ce moment pour souhaiter la bienvenue chez nous à Mme Lacroix, nouvelle directrice de l'établissement, en poste depuis cet été. Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne réussite dans vos nouvelles fonctions.

Je tiens également à saluer Mme Carré, que personne n'a oublié ici, vous n'avez laissé personne indifférent et c'est pour nous un grand plaisir de vous recevoir à Fanjeaux.

Le 22 juillet a eu lieu ici même, une réception organisée en l'honneur d'Arnaud Landroit, Lauréat du 24ème concours « Un des meilleurs ouvriers de France » en catégorie « Taille de Pierre » et de Nicolas Jover, finaliste en catégorie « Broderie ». Au mois de novembre, Arnaud, s'est vu remettre la médaille officielle des mains du Président de la République à l'Élysée. Encore un grand bravo et toutes nos félicitations.

Pour terminer la rétrospective de l'année 2011, j'évoquerai sans m'étendre, les tensions internes surgies au sein du Conseil Municipal. La commune a été assignée au Tribunal Administratif et nous attendons le jugement de cette affaire pour prendre les décisions qui s'imposent. Sachez que tout cela n'a eu aucun impact sur la vie communale et que mon devoir d'être au service de notre collectivité est toujours resté mon seul objectif.

Je remercie mes adjoints, Françoise, François et Yves, qui mettent leurs connaissances et leurs compétences au service de notre commune, chacun sachant rester à sa place et je sais que je peux m'appuyer sur eux. Je remercie les conseillers municipaux pour leur implication, leur disponibilité et leur travail en commission communale. Bien sûr personne n'est irremplaçable mais chacun est utile au bon fonctionnement de l'équipe municipale. Je me rends compte aujourd'hui que ce n'est pas si facile de gérer une équipe mais c'est toujours dans un esprit d'écoute, d'échange et de dialogue que nous arrivons ensemble à prendre les meilleures décisions pour nos concitoyens et notre commune. Les fanjuvéens nous ont fait confiance il y a bientôt 4 ans et c'est à nous de tenir nos engagements sans oublier nos devoirs d'élus, sans oublier de vous ren-

dre des comptes permettant ainsi l'installation d'une confiance réciproque en toute démocratie.

Comme chaque année et malgré ses nouvelles fonctions, notre conseiller général, André Viola, est venu à la rencontre du conseil municipal. Nous avons pu échanger sur plusieurs points, notamment la gouvernance du Conseil général, les compétences exercées, les priorités et les financements des projets d'investissement aux collectivités locales. Nous avons ensuite abordé le projet de fusion de communautés de communes. Je peux dire ici que c'est un grand plaisir d'avoir à nos côtés le président du Conseil général, toujours à notre écoute, disponible, André est un élu respecté et responsable jusque dans la plus haute sphère politique nationale.

QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cette année 2011 fût une année importante pour notre réseau de lecture publique puisque nous avons ouvert deux médiathèques supplémentaires, l'une à Ribouisse, l'autre à Villasavary, et l'informatisation du fonds de Fanjeaux est maintenant terminé.

Ce réseau lecture publique est constitué de cinq équipements culturels, trois professionnels et d'une vingtaine de bénévoles, une collection multi-supports, un catalogue consultable via Internet de plus de 13.000 livres et près de 2.000 Cd-roms. Les animations scolaires ont été très suivies, 525 enfants, 12 classes et 7 écoles ont pu y participer. Voilà un bon exemple d'action de notre communauté de communes sur notre territoire rural.

La commission tourisme avec à sa tête Robert Lignères a monté deux projets de création de circuits pédestres, validés à ce jour sur Lacassaigne et Fonters du Razès. Une étude est en cours concernant la création de circuits VTT sur le secteur allant de Fanjeaux à Fonters en passant par Lacassaigne et Villasavary.

La réalisation de l'ensemble des projets en cours sur le département pourrait permettre de classer l'Aude premier site européen en matière de VTT. Les balades le long du canal du Midi à Bram, les visites des villages, les soirées contes ou les animations musicales ont connu un vif succès. Nous avons seulement à regretter le départ de Céline Pauly, directrice de l'Office de tourisme, qui a effectué sa mission avec beaucoup de professionnalisme et nous ne pouvons que lui souhaiter une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

La communauté de communes poursuit sans relâche ses missions sur notre territoire, tant pour l'entretien de notre voirie communautaire, que pour la petite enfance avec le fonctionnement de la crèche de Bram ou le relais d'assistantes maternelles, sans oublier bien sûr le Centre intercommunal d'action sociale à Villasavary, l'école de musique, le relais lecture publique et la politique touristique de notre territoire.

Concernant la fusion des communautés de communes. Nous avons refusé le périmètre qui nous était proposé par la Préfecture, ce projet englobait le Grand Lau-

ragais audois, regroupant 6 communautés de communes, dont 76 communes et près de 40.000 habitants. Nous ne pouvions prendre une décision sans nous appuyer sur une étude financière et structurelle. A l'heure actuelle, le résultat de l'étude réalisée fait apparaître des difficultés liées à une telle structure et nous avons très peu de chances pour que cette fusion aboutisse. Les présidents des 6 communautés de communes vont se rencontrer le 16 janvier prochain afin de donner leur avis définitif sur cette proposition de fusion.

Dès le 23 février, le conseil communautaire se réunira et devra se positionner sur la faisabilité d'une telle fusion ou sur la définition d'un autre périmètre plus restreint. Un territoire moins étendu pourrait permettre une fusion sans trop de difficultés. Vous serez informés au fur et à mesure de l'avance de ce dossier par le biais du bulletin municipal. En tout état de cause, il serait souhaitable que cette fusion soit réalisée au 1er janvier 2013.

EN CONCLUSION

Notre commune compte plus de 20 associations nous proposant diverses activités ou services. Prendre le temps de donner son temps, voilà ce qui fait de tous ces bénévoles des personnes essentielles à notre vie en société. Vous pouvez compter sur le soutien de la commune et même si des restrictions budgétaires sont à l'ordre du jour, les associations ne doivent pas en payer les conséquences car cela pénaliserait l'ensemble de nos concitoyens, premiers bénéficiaires de toutes ces activités. Je remercie l'association Familles rurales qui chaque fois que cela lui est possible, organise à la Maison de retraite, un petit spectacle avec les enfants, permettant un échange intergénérationnel intéressant pour tous. Je crois que les résidents apprécient vraiment ces moments là.

Par votre engagement vous participez activement à la cohésion et à la prospérité de notre village.

Je remercie très chaleureusement l'ensemble du personnel communal, nous avons un même objectif, celui de satisfaire les habitants de notre commune. Je tiens à vous féliciter pour votre professionnalisme qui se révèle chaque jour. Je souhaite également vous remercier pour les bonnes relations que nous entretenons et qui engendrent la bonne marche de nos services et de notre action commune. Alors pour cette nouvelle année qui débute, je souhaite une cohésion entre le personnel communal, le conseil municipal, et tous les habitants de cette commune afin de continuer à travailler ensemble pour la construction d'un avenir commun.

En cette période difficile, notre action et donc notre rôle sont d'autant plus importants pour venir en aide à nos concitoyens qui subissent des difficultés et viennent chercher en mairie un service, une écoute.

Pour cette nouvelle année soyons solidaires, soyons courageux, soyons confiants. Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2012 sereine et épanouissante.

Très bonne année à tous»
Denis JUIN.

L'ETAT CIVIL 2011

Naissances

AURIOL Lina	19.01.2011
LAMY Paul	12.07.2011
SIMPSON Fleur	12.10.2011
DOUTREBENTE CID Guadalupe	08.12.2011

Mariages

ROSIQUE Romain – STACHULA Emily	14.05.2011
HEULINE Bruno – JUIN Johanna	30.07.2011
STAUDT Jean Claude – MERON Pierrette	20.08.2011
BONNET Guillaume – PAZAT Marie	25.10.2011

Décès

BOUCHAREL Maurice	05.04.2011
MASSON Angèle, veuve RIVEAU	08.04.2011
HOUSE Lucienne	23.04.2011
BRUNIERA Ermenegildo	18.08.2011
JUIN Cécile	03.09.2011
GUINTRAND Andrée	22.10.2011
BONNERIC Solange, née GUILHEM	28.10.2011

Transcriptions de décès

MIRALLES Marcelle née DES	29.12.2010
SEYRES Eliane	05.01.2011
FUENTES Fernande, née GIRET	07.01.2011
CONTE Louis	30.01.2011
ROUQUET Magdaléna née FETZER	02.02.2011
LABORIE Simone	11.03.2011
CRAVINA Mireille, née SURGET	16.03.2011
CRAMBES Serge	01.05.2011
PRADET Jacqueline	13.06.2011
VIGNOLES Geneviève	30.07.2011
CUXAC Solange née DELPECH	16.08.2011
BOUSQUET Jeanne, née DUFIS	30.09.2011
GARRABET Marie Antoinette née CARBONNEL	30.09.2011
CATEL Claude, Hélène née CROUZET	07.10.2011
BOUTET Pierrette, née MANGIEU	10.10.2011
STAUDT Jean Claude	01.11.2011
MONSARRAT Paule, née PRAX	10.11.2011

Mairie
Place des Halles
11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01

